

Logelbach

Résonance : le pôle petite enfance restructuré et agrandi

L'association de protection de l'enfance Résonance accueille une trentaine d'enfants placés, de 0 à 6 ans, sur son site de Logelbach. Mais pour répondre aux besoins qui évoluent, elle lance un vaste projet de restructuration, qui prévoit une nouvelle construction.



Sophie Dintinger est, depuis le 2 mai, la nouvelle directrice générale de Résonance. Photo Valérie Freund

À la pouponnière de Résonance, un petit cocon dédié aux bébés jusqu'à 24 mois, vivent quinze enfants en permanence, avec le personnel éducatif. À l'étroit dans ses murs, la structure ne peut plus répondre aux nouvelles demandes de placement. « Depuis le mois d'octobre, j'ai dû refuser sept bébés » déplore le directeur du Pôle petite enfance, Alix Grousset. Un vrai crève-cœur pour tout le personnel. Mais l'association n'a pas d'agrément pour prendre davantage de bébés, ni la place pour les accueillir.

Résonance accueille également 21 enfants de 3 à 6 ans à Logelbach et sur un site à Ingersheim (la Courte échelle), ainsi que 12 adolescents de 10 à 18 ans dans une maison à Colmar. L'association n'a pas officiellement d'agrément pour les 6 - 10 ans. « Même si, par la force des choses, nous gardons parfois des enfants un peu au-delà de leur 6^e anniversaire, par manque de place ailleurs » souligne Sophie Dintinger, qui est, depuis le 2 mai, la nouvelle directrice générale de Résonance.

Une centaine de mineurs en attente de placement

Pourtant, la demande est là. « À la Collectivité européenne d'Alsace (CEA), qui a la compétence de l'aide sociale à l'enfance, une centaine de mineurs sont en attente de placements. »

Une réflexion est en cours depuis 2019. Mise entre parenthèses avec la crise sanitaire, elle a été relancée entre la CEA et l'association. L'idée est de tout revoir, de manière globale, pour prendre en compte les mutations sociétales. Ainsi, par exemple, l'association souhaite obtenir une autorisation pour les 6-10 ans, afin de pouvoir accueillir les enfants sur des parcours longs, et des fratries. « Les ruptures de parcours (c'est-à-dire les changements d'institution quand la limite d'âge est atteinte NDLR) sont très difficiles à vivre pour ces enfants qui ont une faible estime d'eux-mêmes et un fort sentiment d'abandon » souligne Alix Grousset.

Accueillir 54 enfants de 0 à 18 ans

Le projet de restructuration prévoit de rapatrier sur Logelbach les enfants qui sont à Ingersheim, mais aussi d'augmenter légèrement le nombre d'agrèments pour accueillir en tout 54 enfants de 0 à 18 ans, tout en se recentrant sur les tout-petits. « Nous sommes les seuls, avec l'Ermitage de Mulhouse, à pouvoir prendre des bébés. Les tout-petits ont des besoins spécifiques en termes d'affection, d'individualité et ils se sentent parfois mieux en collectivité qu'en famille d'accueil » explique Sophie Dintinger.

Pour réaliser cet ambitieux projet, l'association n'aura pas d'autres choix que de construire une extension sur son site de Logelbach. « Nous avons encore de la place grâce au grand parc. » Dans cette optique, la CEA, qui était propriétaire du lieu, a délibéré récemment pour céder le site à l'association. « Budgétairement, cela ne change pas grand-chose, puisque c'est la CEA qui nous finance, mais cela nous donnera davantage de souplesse dans les démarches de construction. »

À ce jour, le cahier des charges n'est pas encore établi. L'association se donne jusqu'à la fin de l'année pour avoir une vision précise de ses besoins et sa future réorganisation. « Les travaux pourraient commencer en 2026 pour une livraison en 2028. »

Recherche parrains et marraines

L'association Résonance veut lancer les parrainages pour les enfants qu'elle accueille. « Il s'agit de personnes qui souhaitent donner bénévolement de leur temps à un enfant sur le long terme » indique Alix Grousset, directeur du Pôle petite enfance.

« Pour les enfants, c'est une fenêtre sur le monde, une façon de sortir de leur quotidien, d'être éveillés à une autre réalité. Cela peut être très bénéfique en termes d'affection, de valorisation, d'estime de soi. »

À condition bien sûr que le parrain s'engage sur le long terme, auprès d'un enfant, comme un vrai parrain de cœur. Les personnes intéressées, de tout âge, tout profil, et bien sûr bénévoles, peuvent s'adresser à l'association. Ils seront ensuite redirigés vers l'Udaf (Union départementale des associations familiales) qui évaluera leur candidature.